

Rapport de gestion 2022 du Codir de l'ARASPE

En 2022, le Codir de l'ARASPE s'est réuni 6 fois ; cette baisse du nombre de séances n'est pas liée au hasard, mais bien au fait que l'équipe complétée du collège de direction de l'ARASPE (Mme J. Stano, directrice, Mmes D.Baeuchle et M.Di Federico directrices adjointes, Mm. V.Sugnaux et A.Vaucher, directeurs adjoints) et son niveau de compétences élevé, permettent au Codir de ne plus s'occuper que des tâches qui lui incombent strictement. En dehors des activités de routine, le Codir a choisi, en se basant sur une argumentation présentée par la Direction, de fermer à terme les deux agences d'assurances sociales (AAS) de Romanel-sur-Lausanne et du Mont-sur-Lausanne. En effet ces deux toutes petites agences peu dotées en personnel, rencontrent des difficultés à offrir à la population le service offert par les grandes agences de Prilly et Echallens. De plus, le personnel arrivant à l'âge de la retraite, il y avait urgence à décider du maintien ou pas de ces deux AAS. Cette proposition de fermeture a été présentée par le préavis 02-2022 lors du conseil intercommunal du 8 juin 2022, et acceptée. L'agence de Romanel a été fermée fin juillet 2022, celle du Mont le sera fin 2024 ; des rendez-vous sur place pourront être organisés selon les besoins exprimés par la population.

Le Codir a également pu enfin prendre en main la révision complète des statuts de l'association. Cette tâche qui sera achevée en 2023, et présentée sous forme de préavis au conseil intercommunal de l'ARASPE, puis aux communes, est menée fort efficacement, par une petite délégation du Codir composée de Mesdames les Municipales Sauty, Codina Cervellin et Di Lallo, qu'elles soient ici remerciées du temps investi à cette tâche. De plus, en cohérence avec la démarche précédente, la révision des statuts du personnel a démarré en 2022.

Une délégation du Codir a participé à l'assemblée du personnel d'avril 2022 et les membres du Codir ont pu effectuer deux demi-journées d'immersion dans les CSR et les AAS. Cette découverte du travail concret du personnel de la Région d'action sociale et une présence accrue du Codir avait été demandée par le personnel dans le cadre de l'audit mené en 2020. Le Codir par sa présence a souhaité répondre à ce besoin sans pour autant sortir du cadre de son mandat. Ces actions n'avaient pas pu être menées antérieurement pour cause de Covid et d'élections communales. Tant les anciens que les nouveaux membres du Codir ont beaucoup apprécié ces opportunités, et remercient vivement toutes les collaboratrices et collaborateurs qui ont permis que ces visites-découverte aient lieu. Il serait souhaitable de renouveler cet exercice lors de chaque nouvelle législature ou lors d'arrivée de nouveaux membres.

A relever encore deux démarches destinées aux communes et à leurs citoyens, d'une part, l'établissement d'un inventaire des aides communales aux bénéficiaires des PC et d'autre part, en fin d'année, l'organisation de 4 soirées d'information sur 4 lieux sur le thème des assurances maladie. La fréquentation a été basse mais les personnes qui ont assisté à ces soirées ont été très satisfaites. A l'avenir la communication devra être plus percutante en exploitant plus de canaux de communication.

Prilly le 13.02.23

Pour le Codir sa présidente Anne Bourquin Büchi